



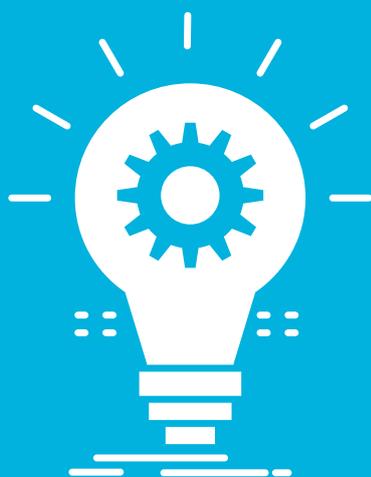
**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cellule académique  
recherche, développement,  
innovation, expérimentation  
**DAIP-CARDIE**

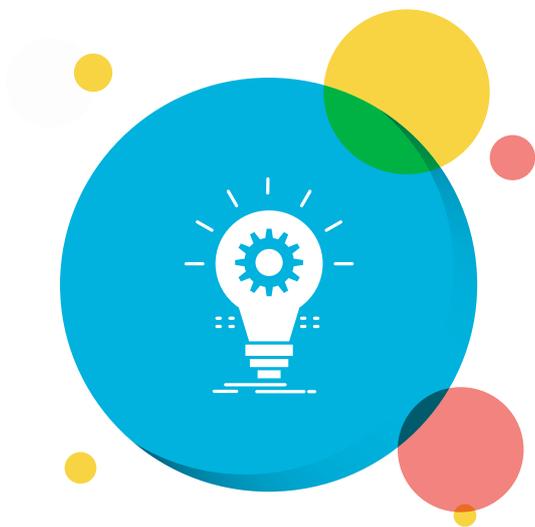
# INNOVATION & EXPÉRIMENTATION PÉDAGOGIQUES

La démarche de projet  
de l'école au lycée



VADEMECUM  
ACADÉMIQUE

Novembre 2022



# AVANT-PROPOS

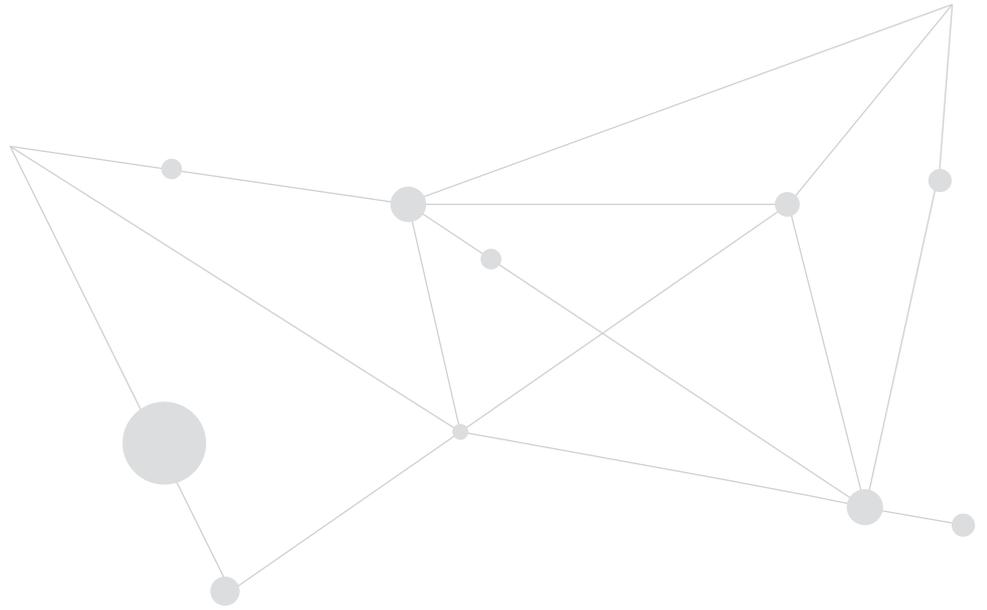
## à l'attention de tous les acteurs

Ce guide s'adresse à tous les **acteurs** qui souhaitent contribuer à la mise en place d'un réseau dynamique de l'innovation et de l'expérimentation **au service de tous les élèves et du développement professionnel de chacun.**

Ce vademecum a été conçu comme **un outil d'accompagnement.** Il consiste en des **repères professionnels** ou des **ressources méthodologiques** pour concevoir et mettre en œuvre des projets expérimentaux et innovants.

Il sera enrichi au fur et à mesure de vos remarques, de vos contributions, et de l'actualité de l'Innovation pédagogique.





# SOMMAIRE

- I. INNOVATION, EXPÉRIMENTATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?** P4
- II. LA CARDIE** P7
- III. CONSTRUIRE UN PROJET : COMMENT MONTER UN PROJET INNOVANT OU EXPÉRIMENTAL ?** P9
- IV. TEXTES OFFICIELS** P14
- V. RESSOURCES ACADÉMIQUES ET NATIONALES** P15





# I. INNOVATION, EXPÉRIMENTATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'innovation est un levier de transformation des pratiques pédagogiques au service des apprentissages des élèves.

**C'est tout à la fois :**

- répondre à des **besoins identifiés** des élèves ou des équipes pédagogiques et éducatives ;
- interroger les **pratiques de classe** et repenser les **mis en œuvre pédagogiques** ;
- questionner les organisations individuelles et collectives du travail dans l'école ou l'EPL ;
- renforcer les liens avec **la recherche** ;
- **évaluer les effets produits** par une nouvelle organisation, de nouvelles manières de travailler, d'enseigner ou d'apprendre, de nouveaux gestes professionnels... ;
- engager la communauté éducative dans une **logique de développement professionnel, individuel et collectif**.



**SOURCE :** <https://eduscol.education.fr/2289/l-innovation-pedagogique-et-l-experimentation-derogatoire>

L'innovation correspond à un projet initié au sein d'une école, d'un EPLE, d'un réseau, d'une circonscription, d'un département ou de l'académie.

Chaque projet d'innovation pédagogique est ancré dans les réalités de son territoire et tient compte des projets locaux (projet d'école, d'établissement, de secteur, de réseau) et des priorités du projet académique.

Il se déroule dans le respect des instructions et programmes nationaux, du projet d'école ou d'établissement en lien avec le projet académique.



**SOURCE :** <https://www.ac-amiens.fr/article/projet-academie-ambitions-2025-former-des-citoyens-libres-et-eclaires-121470>

Les projets innovants mis en œuvre par les personnels de l'Éducation nationale ne résultent pas d'une obligation légale spécifique. Un projet innovant peut ensuite être conduit à un stade plus large et déboucher sur une expérimentation, dans un cadre réglementaire précis. Il s'agit, dans ce cas, de mener une expérimentation pédagogique dérogatoire.



## UNE POSTURE PÉDAGOGIQUE DIFFÉRENTE POUR L'ENSEIGNANT

**Un enseignant qui innove ou qui expérimente :**

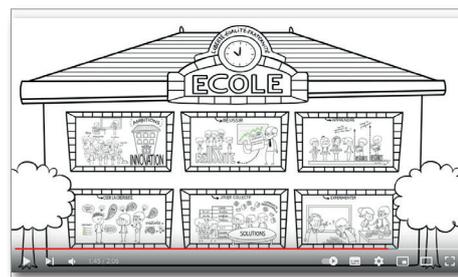
- **accepte de réfléchir** à la mise en place de modalités nouvelles ;
- s'engage dans un **processus collectif**, organisé et évalué ;
- a au préalable **réfléchi en équipe** sur les différentes étapes du projet, les enjeux et les besoins des élèves et des personnels (formation, information) ;
- réfléchit à sa **place au sein d'une équipe**, à son positionnement dans la relation pédagogique ;
- prend un risque mesuré devant ses élèves : il accepte de se tromper et d'avancer par essais encadrés.



## VIDÉO « L'INNOVATION EN DESSINS »

Un projet innovant ou expérimental, c'est :

- un engagement dans une démarche de projet : l'équipe coopère, réfléchit, teste, compare, adapte, évalue, essaime ;
- prendre du recul sur ses pratiques pour mieux répondre aux besoins des élèves ;
- un projet qui se déroule sur le temps de classe ou éventuellement au-delà ;
- un temps de formation.



SOURCE : <https://www.youtube.com/watch?v=gxGAZZqBhPY>



## LE CADRE ÉTHIQUE DES PROJETS INNOVANTS

L'éthique appliquée à la démarche de projet permet, en questionnant ses pratiques, de guider les choix tout en apportant une légitimité aux options retenues. Elle constitue alors un garde-fou et une **assurance de qualité**.

**Mais alors comment mettre en question les projets pour construire ce cadre éthique ?**

### INNOVER DANS LE RESPECT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Respecter les programmes et le projet d'école ou d'établissement ; prendre conseil et demander l'accord du chef d'établissement et des corps d'inspection, qui sont garants du respect des textes de cadrage.

(voir partie IV de ce guide)

### INNOVER DANS LE RESPECT DES ACTEURS

Avoir le souci de comprendre l'existant et de faire comprendre les enjeux du projet innovant, par une présentation claire et lisible pour les élèves et les familles. Prévoir des évolutions concertées au fil du dialogue.

Est-ce que notre projet interfère avec les pratiques actuelles ?

Comment s'assurer de l'adhésion à notre projet ?

Quels sont les risques potentiels liés à notre projet ?

Est-ce que nous pouvons argumenter nos décisions ?

AMÉLIORATION CONTINUE 

### INNOVER DANS LE RESPECT DE L'ÉQUITÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Évaluer les risques et les effets indirects du projet sur l'équité scolaire, la qualité des apprentissages, l'équilibre entre vie scolaire et extrascolaire des élèves, les conditions de travail des autres personnels.

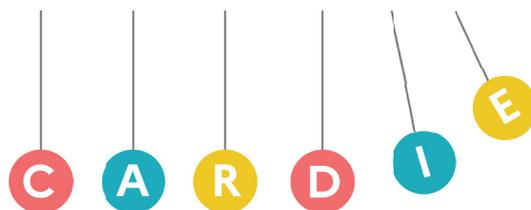
Se doter d'outils pour en mesurer l'impact en amont et en aval en vue de faire évoluer le projet.

### INNOVER PAR DES PROJETS UTILES ET RESPONSABLES

Se préoccuper de vérifier l'efficacité pédagogique du projet : prévoir des critères définis au préalable et des outils pour une mesure objective du bénéfice en termes de performance, d'autonomie, de façon de penser, d'esprit critique, de motivation, de bien être subjectif, à l'échelle individuelle ou collective.

Déterminer les moments pertinents pour évaluer et partager les constats.

Se référer à la partie sur l'évaluation.



## II. LA CARDIE

L'équipe de la CARDIE travaille à vos côtés pour soutenir et impulser des dynamiques d'innovation sur le territoire académique, mobiliser la recherche en éducation et valoriser les projets :

- **un accompagnement** à la formalisation de tout projet innovant qui fait bouger les pratiques ;
- **une expertise** qui permet une prise de distance sur la mise en œuvre du projet, la clarification des objectifs et la sélection des critères permettant de mesurer les effets de votre projet ;
- la possibilité de **donner de la visibilité à votre projet** : dans votre école ou votre établissement, au niveau académique et national ;
- **des webinaires et des formations** à la démarche de projet innovant, une visite-conseil en établissement scolaire, sur simple demande ;
- la mise en place **d'immersions pédagogiques** dans un établissement présentant un projet abouti ;
- **l'animation du réseau académique de l'innovation** en éducation avec tous les partenaires concernés, notamment la recherche ;
- une attribution de **moyens** (HSE, financiers) ;
- **un accompagnement spécifique** en cas de mise en place d'une expérimentation s'inscrivant dans le cadre de l'article L314-2 (voir IV de ce guide) ;
- la participation à la **Journée nationale de l'innovation (JNI)** pour les projets retenus en académie ;
- une **journée académique** permettant la valorisation des projets et la mise en réseaux avec d'autres équipes porteuses de projets ;
- **l'accès à un fonds documentaire** et le prêt d'ouvrages.



### QUELLES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ?

Les modalités de l'accompagnement sont diverses et dépendent de chaque projet. L'accompagnement peut s'opérer :

- **en amont du projet**, lors de sa conception et de son écriture ;
- **pendant la première année** pour lancer le projet et accompagner les phases d'ajustement ;
- **sur un temps plus long**, pluri-annuel, pour aider à valoriser le projet au-delà de l'établissement, ou pour accompagner l'équipe dans la démarche d'évaluation.

**C'est tout à la fois :**

- des **visites en établissements** avec l'envoi d'un compte-rendu reflétant les avancées du projet et les perspectives partagées et envisagées ;
- **des échanges réguliers** en visio avec les coordonnateurs de projet ;
- **des mises en réseaux** (avec différents partenaires, la recherche).



## L'ÉQUIPE CARDIE



Déléguée académique à l'innovation pédagogique :

**Marion DUBOIS-PAGER**, IA-IPR

[ce.cardie@ac-amiens.fr](mailto:ce.cardie@ac-amiens.fr)

### Chargés de missions :

Les chargés de mission CARDIE ont l'expertise de la démarche de projet innovant ou expérimental. Ils conseillent et accompagnent les équipes dans la conception, le suivi, l'évaluation et la valorisation des projets.



**Alexandra CLAUDON BRUGÈRE**, professeure de SVT

[Alexandra.Claudon-Brugere@ac-amiens.fr](mailto:Alexandra.Claudon-Brugere@ac-amiens.fr)



**Sandrine DINNAT DURUPT**, professeure de STMS

[sandrine.durupt@ac-amiens.fr](mailto:sandrine.durupt@ac-amiens.fr)



**Jérôme HUBERT**, professeur de mathématiques

[jerome.hubert@ac-amiens.fr](mailto:jerome.hubert@ac-amiens.fr)



**Stéphane NOÉ**, professeur des écoles

[Stephane.Noé@ac-amiens.fr](mailto:Stephane.Noé@ac-amiens.fr)

### Les professeurs référents :

Les professeurs référents CARDIE sont des professeurs qui coordonnent ou ont coordonné des projets innovants et expérimentaux dans leur propre établissement. Ils s'appuient sur leur expérience de coordonnateur de projet CARDIE pour apporter conseil et soutien à une équipe porteuse d'un projet dans un établissement ou une école.



**Arnaud FOSSÉ**, professeur de sciences physiques, directeur

[arnaud.fosse@ac-amiens.fr](mailto:arnaud.fosse@ac-amiens.fr)



**Steve HAAS**, professeur de mathématiques

[Steve.Haas@ac-amiens.fr](mailto:Steve.Haas@ac-amiens.fr)



**Eva MICHEL**, professeure d'arts plastiques

[eva.michel@ac-amiens.fr](mailto:eva.michel@ac-amiens.fr)



**Céline MOREELS**, professeure d'économie - gestion

[celine-camille.moreels@ac-amiens.fr](mailto:celine-camille.moreels@ac-amiens.fr)



**Stéphane PEINEAU**, professeur de SVT

[Stephane.Peineau@ac-amiens.fr](mailto:Stephane.Peineau@ac-amiens.fr)



**Hélène SIGHA**, professeure d'allemand

[Helene.Clement@ac-amiens.fr](mailto:Helene.Clement@ac-amiens.fr)



**Sylvie VILLAMAUX**, professeure d'arts plastiques

[Sylvie-Daniele.Hebert@ac-amiens.fr](mailto:Sylvie-Daniele.Hebert@ac-amiens.fr)



### III. CONSTRUIRE UN PROJET : COMMENT MONTER UN PROJET INNOVANT OU EXPÉRIMENTAL ?

#### QUELQUES QUESTIONS INDISPENSABLES À SE POSER :

- ⦿ **Quel diagnostic** nous conduit à engager cette action dans notre établissement, notre école ?
- ⦿ **Quel est le public concerné ?**
- ⦿ **Quels résultats** ou effets visons-nous ?
- ⦿ **Que feront concrètement les élèves ?**
- ⦿ Quelle est l'**équipe** concernée ? Quel est le professeur coordonnateur du projet ?
- ⦿ Sur quel **champ** porte l'action ?
- ⦿ Quel est le lien entre le **projet d'école, d'établissement, de réseau, académique ?**
- ⦿ En quoi est-ce que notre action se distingue des pratiques ou des organisations existantes ?
- ⦿ A-t-elle un **caractère dérogatoire** ?
- ⦿ Quelles **pratiques pédagogiques et organisationnelles** souhaitons-nous mettre en œuvre ?
- ⦿ Quel **protocole d'évaluation** envisageons-nous ?
- ⦿ Quels sont **nos besoins** en tant qu'équipe ?
- ⦿ De quel **type d'accompagnement** notre projet a-t-il besoin ?
- ⦿ Le projet se déroule-t-il dans la classe et sur les temps d'apprentissage ?



# LA DÉMARCHE DE PROJET INNOVANT

S'appuyer sur le projet académique et les projets d'établissements, de réseaux, de circonscriptions



## PALIER 1

### DES BESOINS ? UNE IDÉE !

- Constituer une équipe
- Établir un diagnostic à partir des besoins des élèves

Prendre connaissance de l'état de l'art sur la question (projets similaires, recherches internet...)

## PALIER 2

### ENVISAGEONS DES PISTES POTENTIELLES

- Affiner le diagnostic
- S'assurer que la variété des besoins de chacun soit prise en compte

## PALIER 3

### CHOISONS ESSAYER

- Décider des actions à mener avec les élèves et formaliser les modalités et les critères d'évaluation des pistes retenues

## PALIER 4

### TESTONS ADAPTONS

- Tester le projet et appliquer les critères
- Analyser les résultats
- Adapter des solutions

## PALIER 5

### EVALUONS

- Évaluer l'impact de la solution
- Identifier les conditions de réussite
- Élaborer une stratégie de communication
- Débuter la fiche innovathèque

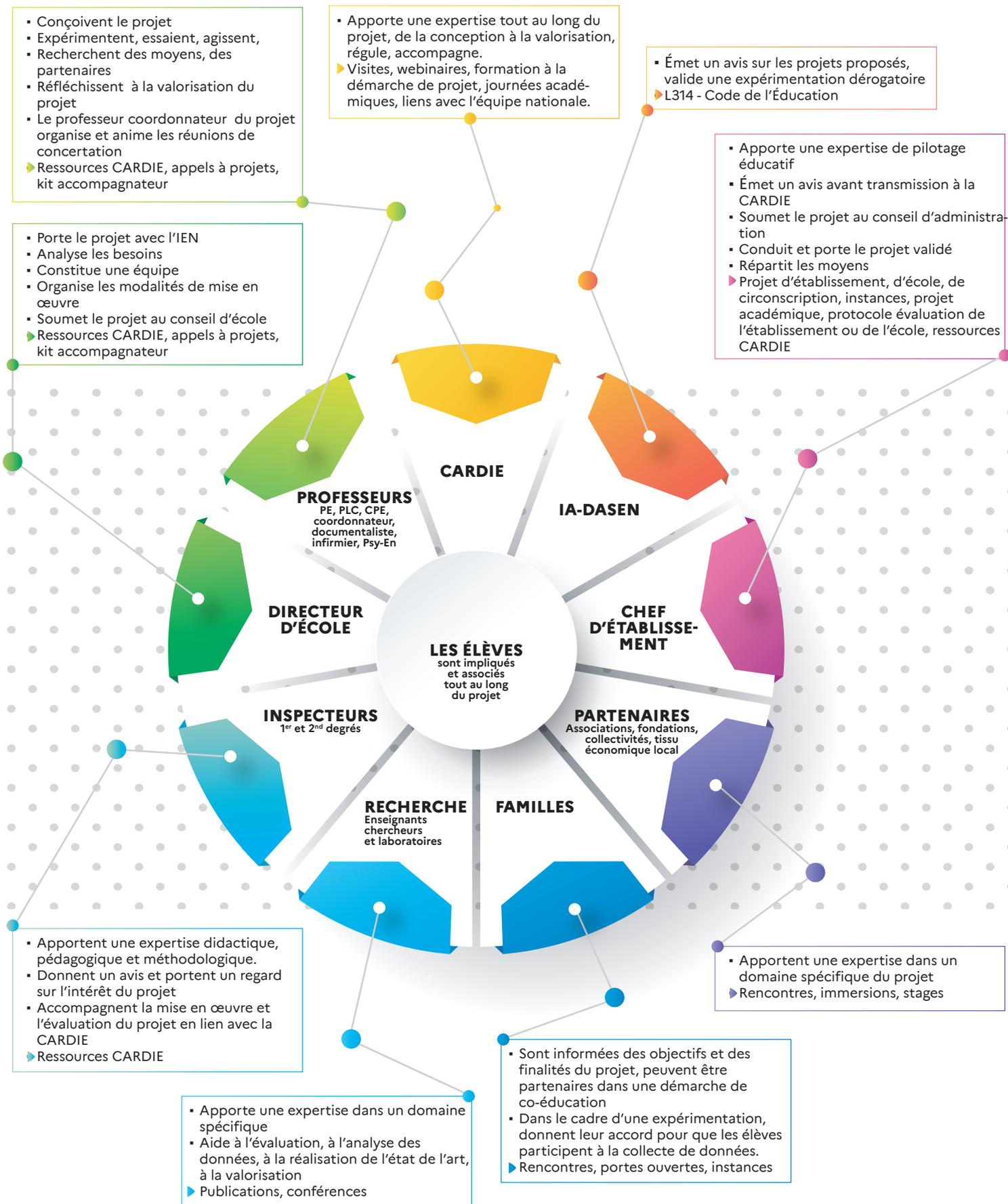
## PALIER 6

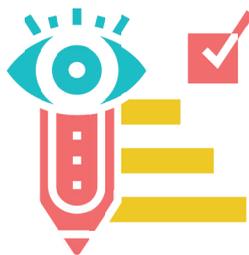
### VALORISONS ESSAIMONS

- Finaliser la fiche innovathèque
- Communiquer et valoriser



# PROJETS INNOVANTS : TOUS ACTEURS





## ÉVALUER SON PROJET

Les acteurs de l'innovation ont souvent le sentiment d'avoir réussi quelque chose mais connaissent aussi des doutes voire des découragements. Passer d'une évaluation subjective à une évaluation réfléchie est un moyen de conforter les choix, de permettre la régulation de l'action mais aussi sa valorisation puis sa diffusion.



Dans un premier temps, il est important de définir l'objet de l'évaluation, puis de distinguer :

- **Les moyens** mis en œuvre (ressources matérielles, humaines...);
- **L'objectif**, c'est-à-dire le résultat attendu des actions qui ont été privilégiées ;
- **Le but** du projet qui correspond à l'impact attendu à la fin du projet ;
- **La finalité** du projet, c'est-à-dire l'idéal recherché qui fait souvent référence à des valeurs.

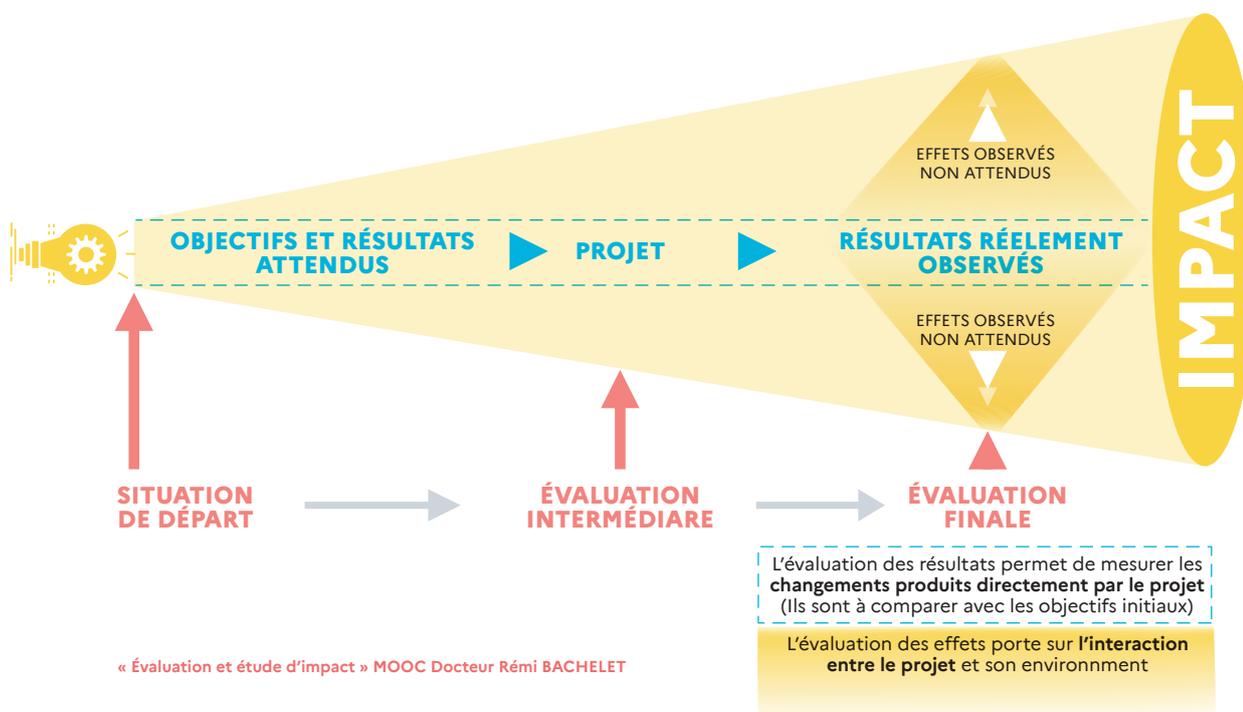
L'évaluation peut ainsi porter sur **les premiers résultats / effets** mais aussi sur le **fonctionnement** du projet.

Les mesures vont dépendre des objectifs initiaux du projet pour lequel des actions ont été décidées.

Ces actions doivent faire émerger **des résultats** c'est-à-dire des changements produits directement par le projet que je souhaite atteindre. Il est alors possible de définir des **indicateurs précis**.

Ces indicateurs peuvent être **quantitatifs** : l'écart chiffré entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé.

Ils peuvent aussi être **qualitatifs** : la différence de nature entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé.



### 3 sortes de critères peuvent ainsi être obtenus :

- ⚙️ Ceux qui relèvent de **l'efficacité** : comparaison entre objectif et résultat, impact attendu et réel ;
- ⚙️ Ceux qui relèvent de **l'efficience** : mise en rapport des résultats avec les ressources utilisées ;
- ⚙️ **La pérennité** : est-ce que l'action est durable et soutenable ?



Attention à ne pas définir trop d'indicateurs (quantitatifs notamment) car leur multiplication rend la phase d'évaluation très complexe dans le recueil des informations et l'interprétation des données.

La définition des moyens d'évaluation avant le démarrage de l'action est importante car cette phase peut aider à construire et préciser le projet. De plus, si un contrat est passé avec des partenaires un engagement doit être pris sur des objectifs, des moyens et des résultats. Ceci permet qu'au moment de rendre des comptes de l'action, toutes les parties soient d'accord sur les éléments à évaluer.



## IV. TEXTES OFFICIELS :

Le droit à l'expérimentation est inscrit dans les textes. Les expérimentations sont des dispositifs « d'une durée limitée à cinq ans » qui dérogent à la réglementation en vigueur, après autorisation des autorités académiques compétentes, encadrées par les dispositions du code de l'éducation (articles L.314-1 à L.314-3 et articles D 314-1 à D314-7 du code de l'éducation) : (voir cadre juridique)



 SOURCE : <https://icloud.ac-amiens.fr/index.php/s/VHKEMA7iUIVR0Bp>

Les projets innovants non dérogoires n'entrent pas dans ce cadre.



### LES CHAMPS DE L'EXPÉRIMENTATION :

- L'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement ;
- La liaison entre les différents niveaux d'enseignement ;
- La coopération avec les partenaires du système éducatif ;
- L'enseignement dans une langue vivante étrangère ou régionale ;
- Les échanges avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire ;
- L'utilisation des outils et ressources numériques ;
- La répartition des heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire ;
- Les procédures d'orientation des élèves et la participation des parents d'élèves à la vie de l'école ou de l'établissement.



### ÉLÉMENTS QUE TOUT PROJET D'EXPÉRIMENTATION DOIT OBLIGATOIREMENT COMPORTER :

(ARTICLES L.314-2 ET D.314-3 DU CODE DE L'ÉDUCATION)

Le périmètre de l'expérimentation : tout ou partie de l'école ou de l'établissement et le champ concerné par l'expérimentation (L.314-2)

- La durée : durée limitée à cinq ans (L.314-2 ; reconduction possible sous conditions (D.314-3) ;
- L'équipe responsable ;
- Le diagnostic initial porté sur la situation pédagogique ou éducative ;
- Les objectifs visés ;
- Les éventuels partenaires impliqués ;
- Un protocole d'évaluation précisant les indicateurs retenus pour mesurer les effets produits.



 TEXTES OFFICIELS RELATIFS À L'EXPÉRIMENTATION :  
<https://eduscol.education.fr/2289/l-innovation-pedagogique-et-l-experimentation-derogatoire>



## V. RESSOURCES ACADÉMIQUES ET NATIONALES



### RESSOURCES GÉNÉRALES :

The screenshot shows the Eduscol website interface. At the top left is the logo of the Ministry of National Education and Youth (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse) with the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. To its right is the 'EDUSCOL' logo. Below the logo is a navigation menu with items: 'J'enseigne', 'Je me forme', 'Scolarité de l'élève', 'Écoles et établissements', and 'Disciplines et thématiques'. A search icon and a user profile icon are on the right. The main content area features a photograph of diverse students in a classroom looking at tablets. Below the photo is a breadcrumb trail: 'Accueil > J'enseigne > Innover et expérimenter'. A small 'innovet' button is visible at the bottom of the screenshot.



 **Innovet et expérimenter :**  
<https://eduscol.education.fr/98/innovet-et-experimenter>



 **Innovation pédagogique et expérimentation dérogatoire :**  
<https://eduscol.education.fr/2289/l-innovation-pedagogique-et-l-experimentation-derogatoire>



 **Code de l'éducation : Chapitre IV : La recherche, l'expérimentation et la documentation pédagogiques (Articles L314-1 à L314-3)**  
[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006166601/#LEGISCTA000038902394](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006166601/#LEGISCTA000038902394)



 **La Journée nationale de l'innovation 2022 :**  
<https://eduscol.education.fr/872/journee-de-l-innovation>



Site académique de l'innovation :  
<http://innovation-experimentation.ac-amiens.fr/>

**ACADÉMIE D'AMIENS**  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

**Innovation et expérimentation**

ACTUALITÉS | DÉMARCHE | PROJETS | RESSOURCES

Notre école, faisons-la ensemble  
 « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »

**OSER LA CRÉATIVITÉ**  
 COMMENT L'AURAS-TU FAIT ?  
 COMMENT POURRIONS-NOUS FAIRE MEILLEUX ?  
 L'INNOVATION EN DESSIN

**La démarche de projet innovant**  
 PALIER 1

Adaptations  
 Préparation  
 Piste retenue  
 Solution éprouvée  
 Projet(s) pilote(s)



Compte Twitter Cardie AMIENS :  
[https://twitter.com/CardieAmiens?ref\\_src=twsrc%5Egoogle%7Ctwcamp%5Eserp%7Ctwgr%5Eauthor](https://twitter.com/CardieAmiens?ref_src=twsrc%5Egoogle%7Ctwcamp%5Eserp%7Ctwgr%5Eauthor)

**Cardie Amiens**  
 1 774 Tweets

ACADÉMIE D'AMIENS  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

PROJET académique AMBITIONS 2025  
 « Former des citoyens libres et éclairés »

**Cardie Amiens**  
 @CardieAmiens

Recherche-développement, innovation et expérimentation dans l'Académie d'Amiens  
[#innovationpeda](#) [#JN122](#) [@eduscol](#)

Picardie, France A rejoint Twitter en janvier 2017

695 abonnements 1 229 abonnés

Suivre



## LES PROJETS INNOVANTS PRIMÉS :



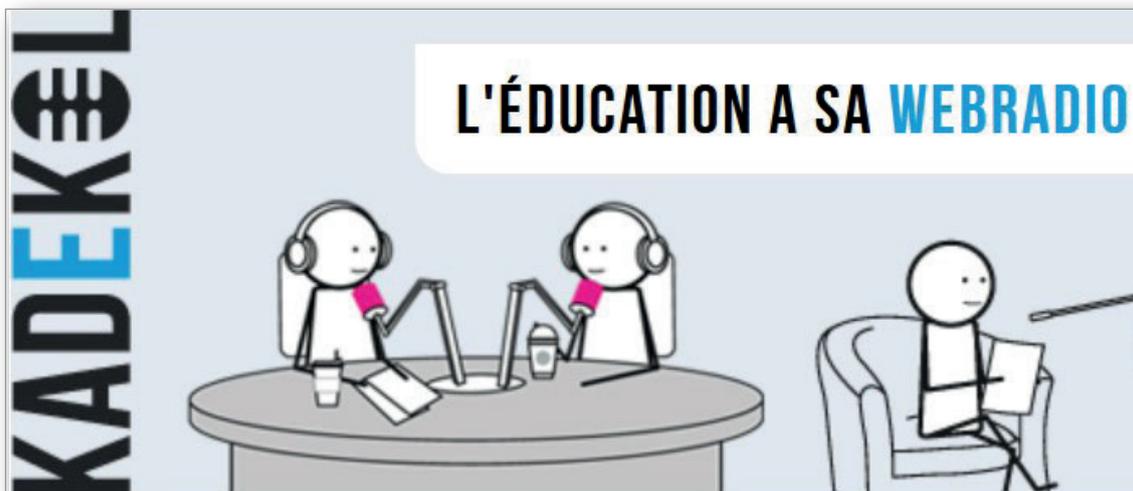
[L'académie d'AMIENS à la journée nationale de l'Innovation 2022 : Sciences en Scène Agir pour le climat](https://podeduc.apps.education.fr/videos/?tag=amiens)

<https://podeduc.apps.education.fr/videos/?tag=amiens>



[L'académie d'AMIENS sur Kadécol, la radio de l'Ifé :](http://ife.ens-lyon.fr/kadekol/hors-series/40-innovation-2022)

<http://ife.ens-lyon.fr/kadekol/hors-series/40-innovation-2022>



## INNOVATHÈQUE :

LE PORTAIL NATIONAL DE L'INNOVATION ET DE L'EXPÉRIMENTATION PÉDAGOGIQUE



Cette application est directement accessible, sans mot de passe, à tous les personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse depuis Arena ou Pléiade.

Elle est désormais également ouverte au grand public pour consultation à l'adresse :

<https://innovatheque-pub.education.gouv.fr/innovatheque/consultation-action/8723/nav-context?previousPage=search>



[Tutoriel : comment déposer un projet sur Innovathèque](http://innovation-experimentation.ac-amiens.fr/030-comment-deposer-un-projet-sur-innovatheque.html)

<http://innovation-experimentation.ac-amiens.fr/030-comment-deposer-un-projet-sur-innovatheque.html>

